

Directeurs-Gérants :

F. DE RODAYS & A. PÉRIER  
Rédacteur en chef. Administrateur.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :  
Gaston CALMETTE

TÉLÉPHONE : 102.46 Rédaction  
102.47 Administration

ANNONCES ET RÉCLAMES

Agence P. DOLLINGEN, 16, rue Grange-Batelière

# LE FIGARO

H. DE VILLEMESSANT

Fondateur

RÉDACTION  
ADMINISTRATION — PUBLICITÉ  
26, Rue Drouot, 26 — PARIS

ABONNEMENT

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Seine, Seine-et-Oise.	15	30	60
Départements....	18 75	37 50	75
Union Postale....	21 50	43	85

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

## Port-Royal des Champs

Le 29 octobre 1700, comme les religieuses de Port-Royal des Champs étaient rassemblées à l'office de Primes, un homme accouru des bois vint les prévenir qu'une file de douze carrosses se dirigeait vers l'abbaye. C'était M. le lieutenant de police d'Argenson qui arrivait, avec sa lettre de cachet, ses exempts et ses gardes, pour disperser la célèbre communauté. Trois cents archers bivouaquaient depuis la veille dans les forêts et certains des vingt-deux vieilles filles. Avec la lourdeur de main commune à tous les pouvoirs, quand ils font de ces méchantes sottises, on déployait ce grand appareil pour fermer la maison qui avait rempli tout un siècle du bruit de ses vertus, de ses talents, de ses controverses opiniâtres.

L'homme accouru des bois aurait pu signaler hier un convoi de même apparence; l'effroi de 1700 eût ressaisi les ombres persécutées, si elles avaient vu les douze landaus qui s'engageaient dans un repli de la vallée de Chevreuse, débouchaient dans « l'agréable désert », revenaient troubler, pour la première fois après tant d'années, la solitude qui continue d'envelopper les ruines de Port-Royal. Mais ces voitures n'apportaient plus la destruction; elles amenaient un pèlerinage expiatoire, des historiens, des lettrés, des amis du passé. Le lieutenant de police était remplacé par le bon génie de Port-Royal, M. Gazier, maître de conférences à la Sorbonne.

M. Gazier s'est voué au culte d'une tradition. Il avait préparé de longue main cette solennité; il a fait revivre devant nous chaque moment d'une histoire qu'il aime. Il la ressuscite par sa noble et grave passion, mieux encore que par son grand savoir. La science toute seule ne suffit pas à ranimer les choses mortes; l'amour les revivifie. Nous l'avons compris mieux que jamais, en écoutant l'homme éminent qui a fait de Port-Royal son fief moral. Il n'était que juste de brusquer ici sa modestie pour lui offrir nos remerciements collectifs.

On n'attend pas que je résume dans cet article de journal un des chapitres les plus touffus de notre histoire nationale. Durant cent ans, de 1609 à 1709, depuis la réforme de la Mère Angélique — une Mère de onze ans — jusqu'à la dispersion de la communauté, ces dames et ces messieurs de Port-Royal ont été mêlés à toutes les manifestations de la politique, de la pensée et de la littérature française. Sainte-Beuve a pu écrire sur cette matière un grand livre, — un des grands livres de notre temps, et qu'on ne lit pas assez aujourd'hui. Il a pu rattacher à son sujet, sans trop d'efforts, tout le mouvement philosophique et la plupart des gloires littéraires du siècle de Louis XIV. Nous ne nous en contentons pas dans le dédale des querelles théologiques; nous ne retiendrons qu'un des caractères spécifiques de Port-Royal : vis-à-vis de l'absolutisme de Richelieu et de Louis XIV, ces solitaires, hommes et femmes, maintiennent la dernière personne féodale, la résistance pugnace du for intérieur contre le pouvoir séculier. A trois lieues de Versailles, tout près du Grand Roi qu'elle inquiète, cette humble abbaye est le dernier donjon où se défende une liberté; elle tient cent ans contre le Roi. La persécution commence avec Laubardemont, avec le premier interrogatoire et l'embalement à Vincennes de M. de Saint-Cyran; elle ne finit qu'avec l'expulsion des religieuses par d'Argenson, avec la destruction des pierres mêmes qui ont osé résister.

L'objet des disputes peut paraître misérable à nos esprits refroidis. Les cinq propositions se trouvaient-elles dans l'*Augustinus*, dans ce gros livre dont tout le monde parle et que si peu de gens avaient lu? Singulière controverse, à la vérité. Mais combien odieuse et tyrannique était la prétention d'extorquer à de pauvres femmes, qui n'avaient jamais ouvert ce livre, la signature des déclarations où elles devaient le condamner de confiance! Peu importe, d'ailleurs, l'objet souvent dérisoire où l'homme applique les énergies de sa conscience : ce sont ces énergies qui sont grandes et belles, quand elles se soutiennent jusqu'au martyre.

Port-Royal représente, en outre, une des faces multiples du génie français; sa face austère et grave, d'une incomparable noblesse. A quelques pas de la Cour brillante de Versailles, des hommes de tous les mondes ont vécu dans cette thébaïde, uniquement adonnés à l'étude, à la pratique de toutes les vertus. Quelques-uns d'entre eux sont l'orgueil de notre race : un Pascal, un Racine. D'autres, d'esprit plus étroit, mais toujours solide, en demeurent l'honneur : les Arnauld, les Nicole, les Lancelot, les Sacy. Pauvres agités que nous sommes, nous pouvons à peine comprendre la force de ces hommes qui « faisaient oraison »; qui trouvaient dans ce repliement intérieur le vrai secret de la liberté, la citadelle où l'on résiste à toutes les oppressions.

Le souvenir de cette magnifique contenance et la commémoration pour la tragédie où elle s'éleva suffiraient à expliquer le sentiment que nous éprouvons tous, hier, en visitant des lieux demeurés si conformes aux figures qu'ils évoquent. Le vallon de Port-Royal contient trois groupes de reliques rapprochées. D'abord, la maison de Le Nain de Tillemont, à Saint-Lambert. Ce savant fut le plus extraordinaire travailleur que le monde ait connu, avant notre Littré. Chaque jour, de quatre heures du matin à neuf heures du soir, il étudiait sans relâche, dans la chambre où ses pieds avaient marqué leur empreinte sur le carrelage, sous la table. Avec cela, bon et généreux

de profanes, quand la dernière de ces pieuses filles ira reposer dans l'église de Magny, sous les dalles tumulaires des confesseurs.

On a réuni dans cette église quelques-unes des pierres tombales qui recouvraient les corps jetés au charnier de Saint-Lambert. Latines ou françaises, les épitaphes gravées sur ces pierres sont superbes; dans celle du curé Jean Besson, par exemple, notre langue atteint la force et la concision savoureuse du latin. Je ne puis transcrire ici, au bas de ces notes rapides, que la belle sentence relevée sur la plaque funéraire d'Arnauld d'Andilly : *Sub sole vanitas, super solem veritas.* — Sous le soleil, vanité; au-dessus, vérité.

Quelque jugement qu'on porte sur les vieilles querelles de la Grâce et du libre arbitre, sur les démelés obscurs où les hommes de Port-Royal risquèrent leur raison, leur repos, leur liberté, il faut admirer chez eux cette rareté, des caractères qui ne jouaient pas; et il n'est pas inutile de rappeler dans ce lieu, dans cet air qui semble imprégné de leur souffle, comment les fibres consciences résistent aux tyrannies changeantes et toujours pareilles qu'exercent tour à tour un homme, une coterie, une multitude. Rester debout sous leur oppression, c'est la leçon que nous donnent ces derniers tenants d'une féodalité intellectuelle, les vieux et rudes Français de Port-Royal des Champs.

E. M. de Vogüé.

## Échos

### La Température

Depuis hier, le mauvais temps sévit sur la Manche, où règne une violente tempête; la mer est très grosse et les pluies sont générales en Europe; le baromètre, cependant, tend à se relever. La température monte dans le nord du continent; à Paris, le thermomètre indiquait hier, à huit heures du matin, 10° au-dessus, et 15° vers trois heures de l'après-midi; 10° à Alger. En France, des averses sont encore probables avec refroidissement. La journée d'hier a été froide et pluvieuse. Le soir, le baromètre indiquait 757 mm.

### Les Courses

A 2 heures, Courses au Bois de Boulogne. — Gagnants de Robert Milton : *Prix de Vauresson* : Iliade. *Prix de la Porte-Dauphine* : Royal Mint. *Prix Gressillon* : Franco Russe. *Prix des Tilleuls* : Lamento. *Prix des Lilas* : Lysistrata II. *Prix Rieusesse* : Framboise III.

### LE RAYON DES FAUX

Je demande la permission de revenir encore une fois sur la déposition si intéressante de M. le capitaine Cuiquet, et d'insister sur quelques détails qui ont dû, d'ailleurs, frapper le lecteur. Ce capitaine, qui croit à la culpabilité de Dreyfus, a adopté le système du général Rogét, c'est-à-dire qu'il étaye sa conviction :

- 1° Sur les aveux;
- 2° Sur le bordereau;
- 3° Sur le dossier secret.

Les aveux? Il ne peut pas y avoir eu d'aveux, pour cette raison que le capitaine Lebrun-Renaud n'en a parlé que lorsqu'on en a besoin, et que le jour et le lendemain de la parade d'exécution, non seulement il a écrit : « Rien de particulier » sur son rapport officiel, mais encore il n'a soufflé mot des aveux ni au Président de la République ni aux ministres auxquels on le présentait comme le héros de la petite fête militaire. En outre, Dreyfus a nié constamment avant et constamment après l'exécution. Et cela est si vrai qu'on a transmis à l'administration pénitentiaire une note l'invitant à être sans pitié pour Dreyfus qui avait refusé d'avouer. Donc, les aveux ne sont ni vrais ni vraisemblables.

Le bordereau? Dreyfus a été condamné parce que les experts en majorité ont affirmé qu'il l'avait écrit. Depuis qu'ils ont lu l'écriture d'Esterhazy, les experts en majorité affirment que c'est Esterhazy qui a écrit le bordereau.

Le capitaine Cuiquet, comme le général Rogét, répond alors que quand même Dreyfus n'aurait pas écrit le bordereau, le bordereau serait de lui, parce que seul il a pu donner les renseignements énumérés dans ce bordereau.

Or, les dépositions des officiers de troupe démontrent que ces renseignements étaient à la disposition de tout le monde, ou à peu près, et qu'ils n'avaient pas d'importance réelle.

Plus fort! le capitaine Cuiquet nous apprend que lorsque Dreyfus a été à l'île du Diable, les fuites ont continué au ministère de la guerre, sans s'apercevoir que cette affirmation détruit toute sa théorie, car si l'on a trahi après que Dreyfus a été condamné, cela prouve que Dreyfus n'était pas forcément l'unique traître.

Il faut donc seulement retenir cette théorie étrange :

Si le bordereau est de Dreyfus, cela démontre que Dreyfus est un traître ; si le bordereau n'est pas de Dreyfus, cela démontre tout de même que Dreyfus est un traître. Dreyfus n'a trahi que dans deux cas : s'il a écrit le bordereau et s'il ne l'a pas écrit.

Le dossier secret? Ce dossier secret a ceci de particulier : c'est qu'un de ses trois compartiments est consacré aux faux. Les faux semblent y avoir conquis un droit de cité. Le capitaine dit : « Ceci est un faux; on a effacé avec de la gomme un autre nom qui était là, pour mettre l'initiale de Dreyfus. »

Et qu'est-ce qui prouve que les autres pièces ne sont pas des faux ? Agents secrets, dossiers secrets, documents secrets, enquête secrète, fonds secrets. Sommes-nous à Venise au seizième siècle, ou à Paris au dix-neuvième ?

Je n'aime pas non plus qu'on insiste trop sur l'imbecillité de Henry. On le représente comme une oie. Il est resté quinze ans à l'état-major pourtant! Et les grands chefs l'accablaient de leur confiance! Alors ?

Alors, s'il n'y avait pas au fond de tout cela les cris de rage d'un homme peut-être injustement torturé, les sanglots d'une femme et les larmes d'enfants déshonorés, l'affaire ne serait pas un drame, ce serait une opérette.

Et quelle belle opérette! « L'affaire », opérette en quatre actes; livret d'Edgar Poë, musique de Jacques Offenbach. — J. CORNÉLY.

## A Travers Paris

### Un nouvel incident à propos de « l'affaire »

Après la lecture de la déposition du capitaine Cuiquet, que le *Figaro* publiait hier, le lieutenant-colonel du Paty de Clam a immédiatement télégraphié au premier président de la Cour de cassation pour lui demander d'être confronté avec ses accusateurs, le capitaine Cuiquet (aujourd'hui commandant) et le général Rogét.

On ne saurait être surpris de cette démarche, puisque les deux dépositions sont les plus opposées — ce que le pays y a vu lui-même : un bien modeste hommage à d'héroïques victimes, une mesure de haute convenance nationale.

C'est demain matin, à dix heures, que s'ouvrira, à la galerie Mazarine, l'exposition racinienne organisée, à l'occasion du bicentenaire de Racine, par M. Léopold Delisle, administrateur, et MM. Marchal, Desprez, Bouchot et Babelon, conservateurs de la Bibliothèque nationale.

Cette exposition comprend des livres, des manuscrits, des estampes, des médailles ayant appartenu à Racine ou se rapportant à sa vie et à ses œuvres. Elle est des plus curieuses, car notre Bibliothèque nationale est riche en reliques de tous nos grands écrivains, et notamment de Racine.

On ne saurait trop féliciter M. Delisle et ses collaborateurs de l'intelligence et pieux hommage ainsi rendu à la mémoire du grand poète par l'organisation de cette petite exposition, qui sera pour les lettrés et les gens de goût le plus intéressant pèlerinage vraiment intéressant.

L'exposition Racine restera ouverte jusqu'à la fin du mois de mai à la galerie Mazarine, tous les jours, les dimanches exceptés, de dix heures à quatre heures.

L'exposition, les 2 et 3 mai, des tableaux de la célèbre collection du comte Armand Doria à la Galerie Georges Petit sera l'objet d'une révélation à l'égard d'un peintre très oublié, Adolphe-Félix Cals. Il est impossible, en effet, de se trouver devant une œuvre de Cals sans se sentir ému et plein d'admiration.

Cals fut un très grand peintre; c'est un maître pour qui l'heure de la justice approche : on le constatera sans doute aux enchères du 4 et du 5 mai.

D'ailleurs, le comte Doria, avec son délicatisme renseigné et indépendant, ne demandait à une œuvre que d'être belle, sans attendre que le succès du dehors vienne guider ses choix; c'est ainsi que sa collection met également en pleine lumière un autre artiste pour qui la vie fut rude : Lépine; celui-là également a créé des chefs-d'œuvre.

En ce temps de publicité, on n'ose rien dire, de crainte d'être accusé de réclame. Pourtant, nous croyons intéressant de signaler un livre charmant qui paraît en ce moment : *Nos Grands Peintres*. Ce livre contient, chose presque introuvable, la liste complète des œuvres de tous les maîtres de la peinture, tout ce que les critiques ont dit d'eux, leur portrait inédit, leur histoire, et pour ainsi dire leur âme. Si bien qu'après avoir lu ce que nous en dit Gustave Haller, on les connaît à fond, on les aime, et l'on a envie de leur serrer la main à la première occasion. Seulement, ce merveilleux livre, pas embarras, est assez cher : à la Maison Goupil et C<sup>o</sup>, éditeurs, boulevard des Capucines (MM. Jean Boussois, Manzi, Joyant et C<sup>o</sup>, éditeurs successeurs), on ne sait rien faire sans un grand luxe.

Exposition de 1900.

Les pourparlers engagés entre la Société du Village suisse et le Commissariat général de l'Exposition de 1900, pour le rattachement du Village au Champ-de-Mars, sont suffisamment avancés pour permettre d'annoncer qu'aucun obstacle ne s'opposera à la jonction de cette intéressante attraction avec l'enceinte de l'Exposition.

Une simple question de détail dépendant du plan reste seule à élucider.

On est mal venu à vanter la supériorité de l'industrie étrangère, notamment en ce qui concerne la fabrication des bicyclettes, lorsque l'on se donne la peine d'examiner dans tous ses détails une machine aussi parfaite que l'acatène Métropole.

Six ans d'études et d'expériences dans la construction des bicyclettes sans chaîne ne se remplacent pas en effet seulement avec du bon vouloir et les acatènes Velléda restent les préférées du jour.

## Hors Paris

De notre correspondant de Rome : « Le monde militaire est sous le coup d'une vive émotion par suite du suicide, à Rome, du général Marselli qui, cet après-midi, s'est jeté de la fenêtre de son appartement dans la rue. Transporté, dans un état très grave, à l'hôpital, il a expiré une heure après. »

Le matin même avait été célébré le mariage de sa fille avec un officier de l'armée italienne et les deux époux avaient pris ensuite le train pour Albano. Le général Marselli avait perdu sa femme il y a quelques années, puis son fils, et, à la suite de ces chagrins domestiques, il avait été atteint de neurasthénie aiguë et ses facultés mentales s'étaient affaiblies.

On suppose que le sentiment de son isolement, en voyant partir sa fille, l'a poussé à sa funeste résolution.

« Né à Naples en 1832, Nicola Marselli servit d'abord dans l'armée bourbonnaise. En 1850, il s'enrôla dans l'armée italienne et y fit une brillante carrière. Il était commandant du 7<sup>e</sup> corps d'armée quand, en 1897, il fut mis en position auxiliaire. Il était sénateur depuis 1890. Il avait pris aussi une part active à la vie politique comme député du collège des Abruzzes pendant dix-huit ans. Le général Marselli fut sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre sous le général Ricotti. Il s'était acquis une certaine réputation comme écrivain militaire. »

## Nouvelles à la Main

Champbaudet a acheté il y a quatre ans une erodite effrontément signée Goret, qu'il a payée quinze louis.

Ayant appris que l'*Angelus* du maître venait d'être vendu douze mille cinq cents francs, il est demeuré rêveur devant son tableau, et on l'a entendu murmurer :

« Je commence à croire que j'ai été mystifié en 1895! »

On parle de l'éléphant blanc qui vient de nous arriver :

« Ce qui l'a un peu effrayé en débarquant à Paris, ce sont les tramways. »

« Il est certain que la trompe des tramways ne ressemble pas à la sienne. »

Le Masque de Fer.

LE

## DOSSIER DE L'ENQUÊTE

DE LA

## COUR DE CASSATION

(SUITE)

## Déposition de M. Paléologue

devant toutes les Chambres réunies de la Cour de cassation

SEANCE DU 20 MARS 1899

M. Paléologue. — D'ordre du ministre des affaires étrangères, je prie la Cour de m'autoriser à préciser et compléter, sur un point, la déposition que la Chambre criminelle a déjà reçue de moi.

La Cour n'ignore pas, en effet, que le 5 janvier dernier, le capitaine Cuiquet, délégué du ministère de la guerre, déposé devant la Chambre criminelle, a déclaré que la bonne foi du département des affaires étrangères était, à ses yeux, compromise dans l'affaire Dreyfus.

Cette inculpation, si grave qu'elle fût déjà par elle-même, l'est devenue plus encore du fait de la publicité qu'elle a reçue peu de temps après.

Le ministre des affaires étrangères ayant fait inviter officiellement M. Cuiquet à expliquer ses allégations, celui-ci a persisté à incriminer l'administration du quasi d'Orsay d'avoir, en novembre 1894, appelé devant le texte d'un télégramme, sans donner une première version — exacte, selon lui — avait été communiquée quelques jours auparavant au ministre de la guerre.

M. Delcassé n'a point admis que le département à la tête duquel il se trouve placé, et qui représente la France au dehors, puisse rester sous le coup d'une pareille accusation.

Il m'a donc chargé d'établir, aux yeux de la Cour, la loyauté parfaite avec laquelle le ministre des affaires étrangères a agi dans cette circonstance.

A cet effet, je crois devoir reproduire sommairement devant la Cour les déclarations que j'ai faites devant la Chambre criminelle, en les complétant par quelques faits ou documents nouveaux.

Le 2 novembre 1894 (lendemain du jour où l'arrestation du capitaine Dreyfus fut divulguée par les journaux), l'attaché militaire B adresse à son état-major un télégramme chiffré dont voici la traduction :

« Si le capitaine Dreyfus n'a pas eu de relations avec vous, il conviendrait de charger l'ambassadeur de publier un démenti officiel, afin d'éviter les commentaires de la presse. »

Dans le travail cryptographique auquel ce télégramme fut soumis au quasi d'Orsay, il se produisit une certaine indécision, surtout quant aux derniers mots. C'était la première fois, en effet, que l'attaché militaire B se servait du chiffre employé pour ce document.

Il ne s'agissait donc pas seulement de traduire le texte chiffré; il fallait, au préalable, découvrir la clef même du chiffre, c'est-à-dire reconnaître la loi du système appliqué, reconstituer le vocabulaire et fixer toutes les combinaisons.

C'est là une opération extrêmement délicate, qui comporte un grand nombre d'inductions, d'essais et d'approximations.

Au bout de peu de jours, le télé-

Voir le *Figaro* des 31 mars, 1<sup>er</sup>, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 avril, donnant le dossier de l'enquête de la Cour de cassation.



nel du Paty de Clam d'être l'auteur de l'article publié par l'Eclair le 10 septembre 1898 et intitulé : « Le Traître ». L'Eclair donne à cette assertion « le démenti le plus formel ».

M. du Paty de Clam a été complètement étranger à cet article, dit l'Eclair. Henry y a été complètement étranger. M. Piquart, soupçonné aussi d'en être l'auteur, y a été complètement étranger.

L'Eclair ajoute qu'il prie le président de la Cour de cassation de prendre note de cette déclaration.

\* Signalons l'apparition d'une publication bi-mensuelle, l'Armée illustrée, dont le succès sera certainement aussi vif dans le public que dans l'armée.

Cette publication, du format des grands illustrés, séduit à la fois par l'heureuse composition de son texte et par le souci d'art apporté dans ses illustrations. L'armée de terre et l'armée de mer y ont part égale et les éditeurs, tout en s'attachant de préférence aux choses du présent, n'ont pas négligé d'évoquer les gloires militaires du passé et ne manquent pas, dans une constante marche en avant, de dire ce que sera l'armée de demain.

Le Lisour.

DANS LA MARINE

La réintégration des officiers retraités

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, la réintégration dans les cadres des officiers irrégulièrement mis à la retraite a soulevé quelques réflexions désagréables dans la marine.

Non pas que l'on trouve fâcheux de voir rendre justice à des officiers envers qui les formes légales n'avaient pas été suivies ponctuellement, mais parce que la rentrée de ces officiers va causer un retard dans l'avancement. En effet, ces « rentrants », comme on appelle sous la Restauration les officiers émigrés revenus dans les cadres, vont prendre des places dont la vacance était escomptée par les lieutenants de vaisseau occupant les premiers rangs de la liste d'ancienneté. D'où pour ceux-ci un préjudice.

Comment se tirer de là ? Les solutions proposées par les intéressés ne manquent pas et j'ai reçu une dizaine de lettres à ce sujet. Les uns demandent que le ministre mette d'office à la retraite — mais, cette fois, en observant toutes les formes légales et prévues ! — les neuf officiers réintégrés. Ceux qui proposent cette manière de faire insinuent que la radiation définitive et régulière de ces neuf « navigateurs » ne causera pas à la valeur des cadres une perte sensible.

D'autres demandent que le ministre rétablisse, suivant ses promesses antérieures, le cadre dit de résidence fixe, c'est-à-dire un cadre d'officiers sédentaires, ayant renoncé à naviguer et destinés à occuper certains emplois dans les ports. Puisque ce cadre a une utilité incontestable et reconnue par tous, M. Lockroy devrait saisir cette occasion de le rétablir. C'est le meilleur moyen qu'il aurait de pallier, pour les vieux lieutenants de vaisseau, les inconvénients des mesures de réintégration.

Maro Landry.

LE PETIT PAIN RICHELIEU 92 ne se trouve qu'à la Boulangerie Viennoise, 52, rue Richelieu.

La Télégraphie sans fils

Les admirables expériences de télégraphie sans fils, qui viennent d'avoir lieu — on sait avec quel succès — entre Douvres et Boulogne, par-dessus le pas de Calais, sont assurément un triomphe pour l'Italie, où M. Marconi a vu le jour, et pour l'Angleterre, où le jeune inventeur a trouvé les concours nécessaires à l'achèvement et à la mise au point de sa découverte.

Il ne faudrait pourtant pas en conclure que la France n'a pas eu sa part de gloire dans cet événement.

Tout d'abord, en effet, ainsi que j'ai eu plus d'une fois l'occasion de le rappeler à cette place (cf. Figaro des 22 septembre 1897, 6 et 27 mai, et 22 juillet 1898), sans la radioconduction, la télégraphie sans fils ne serait encore qu'un mythe, un paradoxe, une utopie. Or, tout l'honneur d'avoir reconnu le principe et fixé les lois de la radioconduction revient de droit à M. Branly, le savant professeur de l'Institut catholique de la rue d'Assas.

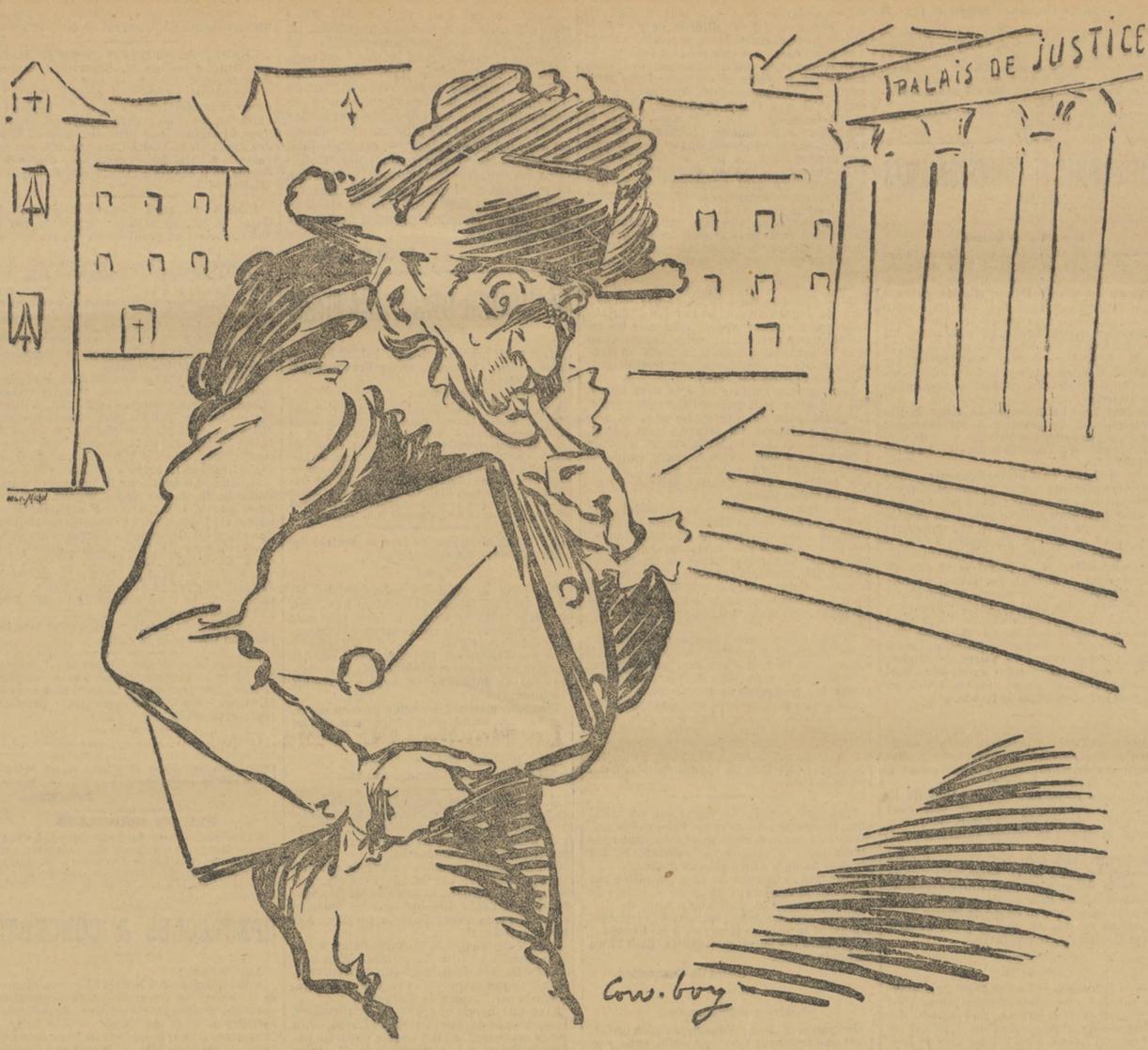
C'est à M. Branly, et à lui seul, qu'est due l'idée première de ce magique petit tube d'ivoire ou de cristal, à demi rempli de limaille d'argent, dont l'intermittente conductibilité ouvre ou ferme à distance, suivant qu'il est soumis ou soustrait à l'action des ondes hertziennes, le circuit des appareils avertisseurs, et qui constitue, en conséquence, l'organe essentiel, comme qui dirait la cheville ouvrière et l'âme efficiente du télégraphe sans fils.

Il s'ensuit que c'est M. Branly qui, ayant rendu le miracle possible, doit en être considéré comme le véritable initiateur.

M. Marconi lui-même n'a eu garde de le méconnaître, et c'est à M. Branly, à l'ouvrier de la première heure, que, dans un beau mouvement de gratitude et de probité, il a tenu à adresser le premier télégramme expédié à l'aide de l'ingénieux système auquel son nom va rester immortellement attaché. Hétons-nous d'ajouter que M. Branly, piqué au jeu, s'empressa de lui répondre sur le même ton — et par la même voie.

Ce n'est pas tout. On nous raconte que les dépêches échangées, lors de ces inoubliables expériences du 28 mars, entre San-Margaret et Wimereux, ont été enregistrées, au fur et à mesure, par des appareils Morse automatiques, adjoints aux récepteurs. Or, l'idée d'appliquer des appareils Morse automatiques à la télégraphie sans fils appartient à un autre Français, à M. Ducrestet, lequel a été le premier à créer un outillage réellement pratique et à réaliser, dans des conditions plutôt défavorables, des résultats réellement sérieux.

M. Ducrestet, assurément, n'a pas dit son dernier mot. C'est ainsi, par exemple, que, juste au même moment où M. Marconi s'imposait, d'autorité, à l'admiration du monde entier, M. Ducrestet instituait, avec un égal succès, à Paris, entre la basilique du Sacré-Cœur et l'église Sainte-Anne, rue de Tolbiac, d'autres expériences qui, pour être moins retentissantes, n'en présentent pas moins un énorme intérêt. Le fait seul d'avoir



Le Dossier secret.

réussi à transmettre ainsi à sept kilomètres de distance, par-dessus un océan de maisons, des signaux d'une précision parfaite et d'une impeccable netteté, démontre, en effet, que nous n'avons, sur ce chapitre, rien à envier à nos rivaux. Sans compter que le grave problème (dont l'importance, au point de vue militaire, ne saurait échapper à personne) des communications à établir, à la barbe de l'ennemi, avec une place assiégée, pourrait bien se trouver, ipso facto, plus qu'à moitié résolu.

Nul ne saurait prévoir encore les surprises que nous réserve la télégraphie sans fils, qui n'en est encore, sans doute, qu'aux vagues balbutiements inséparables des premiers débuts. Sur ce terrain, on peut s'attendre à tout. Voici déjà que M. Marconi a trouvé le moyen d'assurer le secret de ses télégrammes paradoxaux en accordant ses appareils de telle façon que, seul, le récepteur visé peut recueillir et enregistrer les ondes épanchées. Mais, quoi qu'il advienne au seul de ce domaine inexploré sur lequel le génie de M. Branly a, « avant la lettre », jeté un peu de lumière, la France n'est pas en si mauvaise posture. M. Marconi, lui-même, l'affirme solennellement, ubi et orbi. De grâce, ne soyons pas plus royalistes que le Roi !

Emile Gautier.

LA CÉRÉMONIE DE MONACO

Monaco, 26 avril.

Hier, après midi, au milieu d'une grande affluence et par un temps magnifique, a eu lieu à Monaco la pose de la première pierre du Muséum océanographique créé par le prince Albert. La nouvelle construction sera édiflée sur les plans de l'architecte Deleforterie, au milieu des splendides jardins de Saint-Martin, à la pointe même du rocher de Monaco.

Les curieuses collections que le prince de Monaco — qui est membre correspondant de l'Académie des sciences — a réunies au cours de ses explorations sous-marines seront exposées dans le nouveau muséum, qui sera également disposé pour permettre la réunion des congrès scientifiques.

Plusieurs gouvernements s'étaient fait représenter à cette solennité. A l'issue d'un déjeuner au palais, auquel assistaient le comte de Münster, représentant l'empereur d'Allemagne, et sa fille ; l'amiral de Colstoun, représentant le gouvernement français ; le vice-amiral Bodenhausen, M. Ritt, gouverneur général ; le consul de France, M. Glaise ; l'évêque de Monaco ; le général gouverneur de Nice ; M. Grassi, secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes ; le député Raiberti, les hauts fonctionnaires et la maison du prince, tous les invités se sont rendus à l'emplacement choisi pour la cérémonie.

Aux côtés du prince Albert se tenait le prince héritier, en uniforme de lieutenant de chasseurs d'Afrique. Répondant au discours du gouverneur, M. de Münster, après avoir félicité le prince sur sa vie donnée à la science avec dévouement et persévérance, termine en disant que le muséum est une œuvre pacifique dont le caractère plaît à l'empereur, qui est ami de la paix, et qui espère que le jour ne saurait tarder où se fera l'apaisement des nations et leur alliance.

L'amiral Brown de Colstoun, prenant à son tour la parole, dit qu'il est heureux d'avoir été choisi pour venir à cette solennité et témoigne de la haute estime

où l'on tient en France les travaux scientifiques du prince.

Puis le prince de Monaco manifeste l'espoir que la science soit assez puissante pour détruire dans l'avenir les obstacles qui s'opposent encore à la fraternité des peuples et, s'adressant à l'amiral français, il rappelle en termes émus son passage dans la marine française et la vieille affection qu'il conserve aux compagnons de sa jeunesse.

Le prince Albert, avant de quitter le chantier, a adressé quelques paroles aux ouvriers réunis dans un banquet sur l'emplacement même des travaux. Dans la soirée, tous les invités du prince, à bord du yacht Princesse-Alice, mouillé dans le port, ont pu assister à une magnifique fête de nuit.

Toute la nuit était illuminée. Le coup d'oeil était vraiment féerique. Enfin un feu d'artifice très réussi a terminé cette splendide journée.

Un témoin.

L'AFFAIRE

la plus intéressante des environs de Paris est certainement le lotissement du magnifique Parc de la Faisanderie, situé à Ablon, sur les bords de la Seine, à 20 minutes de la place de la Concorde par suite du transfert de la Gare d'Orléans au quai d'Orsay. L'on peut se rendre acquéreur de petits lots de terrain au prix de 3 fr. 50 le mètre. S'adresser sur place à Ablon ou à Paris, 61, rue des Petits-Champs.

BOITE AUX LETTRES

Monsieur le Rédacteur en chef,

Dans le but évident de jeter le doute sur la véracité de ma déposition devant la Cour de cassation, M. de Boisandré persiste à dire que ma première interview avec Esterhazy n'a pas eu lieu dans les bureaux de la Libre Parole.

La question, en réalité, n'a pas autrement d'importance ; mais je réaffirme ici l'exactitude de ce que j'ai dit. Arrivé en voiture boulevard Montmartre, le soir du 15 février 1898, Sherard et moi, nous sommes montés aux bureaux de la Libre Parole où M. Esterhazy est arrivé peu de temps après. Nous sommes descendus dans la rue avec lui. A la porte, il a rencontré une autre personne qui l'a accosté, et puis, s'excusant, il est remonté à la Libre Parole avec cette personne, en nous priant de l'attendre quelques minutes. C'est pendant que nous l'attendions que M. de Boisandré est arrivé et qu'il m'a été présenté.

C'est alors que M. Esterhazy est redescendu et que nous nous sommes rendus dans la voiture à l'Hôtel Continental où nous attendait M. Christie Murray, correspondant spécial du Daily News, avec lequel également un rendez-vous fixe avait été pris.

Si M. Sherard avait encore le moindre respect de la vérité, il confirmerait mon dire. Au sujet de l'autre question soulevée par ce dernier, à savoir si c'était moi qui avais demandé à faire la connaissance d'Esterhazy, ou si c'était lui qui avait voulu nous le présenter, j'ai posé hier à M. Christie Murray cette question par dépêche, et viens de recevoir la réponse télégraphique suivante :

Rowland Strong, Observateur, Paris. Sherard proposed introduction to Esterhazy. Christie MURRAY.

Voilà qui éclaire suffisamment sur la valeur du démenti Sherard. Agrérez, monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Rowland Strong, Correspondant de l'Observateur.

Nouvelles Diverses

LA CHARITÉ

Nous avons reçu pour les infortunes recommandées par le Figaro :

- Initiales C. M. L. R. (pour Mme Labit, 45 fr. ; Mme Wolsperger, 42, rue de l'Arbre-Sec, 45 fr. ; Mme Bengue, 45 fr. ; Mme Jacquart, 45 fr. ; famille Tienloup, 20 fr. ; famille Hann, 20 fr., 100 fr. — L. G. (Mme Labit, 20 fr. ; Mme Wolsperger, 20 fr. ; Mmes Bengue, Jacquart, Tienloup et Hann, chacune 45 fr.), 400 francs. — Marie-Antoinette (Mme Chesni, 3 fr. ; Mmes Labit, Wolsperger, Bengue, Jacquart, Tienloup, chacune 46 fr. 66 ; Mme Jacquart, 40 fr. ; Mme Bengue, 40 fr. ; Mme Tienloup, 40 fr. ; Mme Hann, 40 fr.), 70 francs. — Un abonné de trente ans (Mmes Labit, Wolsperger, Bengue, Jacquart, Tienloup, chacune 46 fr. 66 ; Mme Jacquart, 40 fr. ; Mme Bengue, 40 fr. ; Mme Tienloup, 40 fr. ; Mme Hann, 40 fr.), 400 francs. — Total de la liste ; 4,440 francs.

AU PARQUET

M. Fabre a entendu, hier, plusieurs membres de la Ligue de la Jeunesse royaliste, notamment MM. de Bourmont, Bastard d'Estang, de Fally, de Cadol, etc. Le magistrat a ensuite communiqué son dossier au Parquet.

L'information n'est cependant pas close, car il reste à entendre M. Romieu, malade, à Bourges.

M. le juge d'instruction Lemercier a remis hier en liberté provisoire la famille Carmillet, au domicile de laquelle on trouva, à Pantin, mort assassiné d'un coup de pioche, son domestique, San Pedro Villacampa.

Comme nous l'avons dit dès le premier jour de leur arrestation, les membres de cette famille n'ont cessé de protester de leur innocence, et nous avions d'autant plus raison que cette innocence est aujourd'hui formellement reconnue.

M. le juge Huet, que le Parquet avait chargé de l'instruction concernant la tentative d'assassinat commise, il y a quelques mois, boulevard du Palais, sur M. Boursy, juge d'instruction, par Mlle Hingke, vient de rendre une ordonnance renvoyant la prévenue devant la Chambre des mises en accusation.

Mlle Hingke, qui avait été soumise à l'examen médico-légal de M. le docteur Paul Garnier, a été reconnue par le célèbre médecin aliéniste absolument responsable de ses actes.

UN DRAME CONJUGAL

La femme Cambai, une mégère que son mari n'a jamais pu apprivoiser, est âgée de quarante-quatre ans. Elle habitait avec son époux, au Pré-Saint-Gervais, rue Charles Nodier, n° 6, un appartement au troisième étage.

M. Cambai ayant été retenu au dehors, par ses affaires, plus tard que d'habitude, fut accueilli en rentrant chez lui, avant-hier soir, par une bordée de reproches et d'injures.

Une discussion très violente s'engagea aussitôt entre les deux époux. La femme, à bout d'arguments, s'empara d'une bouteille et en asséna un coup si formidable sur la tête du mari que celui-ci tomba comme une masse sur le parquet, le crâne fendu.

Le bruit de la querelle avait éveillé l'attention des voisins et ils pensèrent que l'intervention du commissaire de police ne serait pas inutile. Le magistrat fut donc prévenu, mais quand il arriva le malheureux Cambai gisait à demi mort dans une mare de sang.

Il a été immédiatement transporté à Lariboisière, où on conserve peu d'espoir de le sauver. Sa douce moitié a été envoyée au Dépôt.

Un nommé Charles Fermot, âgé de trente-huit ans, a été arrêté, hier matin, par deux agents de la Sûreté, au moment où il descen-

dait, en gare de Lyon, d'un train arrivant de la province. Cet individu avait été signalé à la Préfecture de police comme se dirigeant sur Paris, après s'être approprié une somme de 10,000 francs qui lui avait été confiée pour en effectuer le dépôt dans une maison de commerce, par Mmes S..., veuve d'un fonctionnaire. Charles Fermot a été provisoirement écroué au Dépôt.

Une dame Thiesson, femme d'un cultivateur de Contevron, venait, le 4 janvier dernier, signaler la disparition de son mari, parti avec son cheval et sa voiture depuis la veille, et qui n'avait point reparu.

Le jour même, on retrouvait l'attelage abandonné sur une rive de la Marne. On crut que Thiesson avait été dévalisé par des rôdeurs, puis jeté à l'eau.

La police de Sûreté procéda à une enquête qui resta sans résultat.

L'affaire vient d'être élucidée. Il n'y a pas eu crime, mais accident, tout simplement. Le corps du cultivateur a été retiré hier de la Marne, par des mariners, près de l'établissement dit « de la Péniche », à Joinville-le-Pont. Dans les poches du défunt on a trouvé des papiers d'identité et une bourse en cuir contenant 87 fr. 45 centimes. Thiesson serait encore dans sa main droite crispée un énorme fouet de roulier.

Voici donc un mystère éclairci.

LES CAFÉS GARVALHO

On s'est préoccupé de vulgariser les bonnes qualités de bière, et personne n'a songé à proscrire les mauvaises qualités de café. Le café est pourtant la liqueur française par excellence ; il ne perdra pas sa suprématie, et cela grâce aux cafés Garvalho, vendus en boîtes cachetées dans les bonnes maisons et 85, rue Turbigo ; 62, rue des Batignolles ; 45, rue de Châteaudun ; 54, rue du Bac ; 26, rue Cadet.

Exiger la marque et la signature sur chaque boîte.

MORT EN OMNIBUS

Grand émoi, hier matin, parmi les personnes qui se trouvaient dans l'intérieur de l'omnibus faisant le trajet de Passy à la Bourne.

Un des voyageurs, âgé d'une cinquantaine d'années, est mort subitement, alors que la voiture descendait la rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Le corps de cet homme, dont l'identité, en l'absence de papiers, n'a pu être établie, a été envoyé à la Morgue par les soins de M. Mourgues, commissaire de police du quartier.

LES DEUX RIVES

Il manquait à la rive gauche un temple de l'élégance. Grâce à la maison de Tailleurs London-Fashion, cette lacune est remplie. L'aristocratique clientèle du Faubourg peut maintenant se donner rendez-vous dans les salons du 423, boulevard Saint-Germain, où elle trouvera, en même temps que les dernières créations du goût le plus sûr, les recherches de confortabilité et de luxe dignes d'elle.

Trois individus rencontraient, il y a huit jours environ, un gamin de dix ans, Jules Bouckolz, qui sortait d'une boulangerie et il venait d'acheter une livre de pain. Il morlait à belles dents dans ce gros morceau quand les trois compères l'aborderent et le prièrent de partager avec eux.

— Nous mourons de faim, lui dirent-ils. L'enfant, très compatissant, partagea son pain et leur dit :

— Attendez, je vais acheter un peu de charcuterie, je vous en donnerai. En revanche, vous m'indiquerez la rue Laghouat !

— On t'y conduira, mon petit, sois tranquille, dit l'un des trois hommes qui avait vu briller des pièces d'argent dans le porte-monnaie de l'enfant.

Jules Bouckolz les suivit. Arrivé dans une rue déserte, les gradins se jetèrent sur lui, le haillonnier, le ligotèrent, lui prirent son argent et s'enfuirent. Le gamin se jura de les retrouver. Hier, apercevant rue du Quatre-Septembre un de

ses agresseurs, nommé Louis Ponty, acrobate, il le fit arrêter.

Ce vaurien a été écroué au Dépôt par les soins de M. Labat, commissaire de police du quartier Vivienne.

Jean de Paris.

Mémento. — Le feu a éclaté hier soir, à sept heures, 20, rue des Francs-Bourgeois, dans les magasins de M. Bosonsky, fabricant de tissus caoutchoutés. L'accident est dû à l'explosion d'un bidon rempli de benzine. Dégâts : 20,000 francs.

J. de P.

LE VERNISSAGE DES SALONS

Le vernissage aura lieu dimanche 30 avril. Comme en 1898, les Comités ont réuni les deux Expositions à la Galerie des Machines.

Tout sera prêt, grâce à leurs efforts réunis, pour cette journée selecte entre toutes dans le High Life parisien.

Ils ont pensé à tout. L'énorme surface du Buffet, dont on a su, l'an dernier, apprécier la délicate cuisine, a été augmentée pour pouvoir satisfaire à toutes les demandes de tables.

Gazette des Tribunaux

9<sup>e</sup> CHAMBRE CORRECTIIONNELLE : Le lieutenant-colonel Cordier contre la Libre Parole. — NOUVELLES JUDICIAIRES.

Hier est venu, devant la 9<sup>e</sup> Chambre, après plusieurs remises, le procès en diffamation intenté par le lieutenant-colonel Cordier, ancien chef de bureau des renseignements de l'état-major, contre M. Albert Monniot, rédacteur de la Libre Parole, et M. Millot, gérant de ce journal.

Il s'agit d'articles publiés au moment de la comparution du lieutenant-colonel, à titre de témoin, devant la Commission d'enquête de l'affaire Dreyfus.

Dans ces articles, M. Cordier était représenté comme ayant offert des services au Syndicat dreyfusard et spécialement à M. Mathieu Dreyfus.

An nom de la Libre Parole, M<sup>e</sup> de Saint-Auban a plaidé l'incompétence du tribunal.

Il a soutenu qu'un ancien fonctionnaire diffamé à raison d'un fait qui se rattache à l'exercice de sa fonction ne peut porter son action en Cour d'assises, où est admise la preuve, même quand il aurait commis l'acte qui lui est imputé après avoir quitté cette fonction.

M<sup>e</sup> Barbier, avocat du lieutenant-colonel Cordier, a combattu les arguments de son confrère, et la discussion juridique a présenté un intérêt d'autant plus vif que la question était ainsi posée pour la première fois, croyons-nous, devant les magistrats.

Le Tribunal, présidé par M. Rouleau, a donné raison aux prévenus dans un jugement dont voici le texte :

Attendu que les prévenus soutiennent que, dans tous les articles incriminés, le lieutenant-colonel Cordier est représenté comme ayant offert des services au Syndicat dreyfusard et plus spécialement comme ayant offert son concours à Mathieu Dreyfus dans une lettre écrite à ce dernier, pour lui divulguer des secrets qu'il n'avait pu connaître qu'en sa qualité de sous-chef du bureau des renseignements de l'état-major et à raison même de ses fonctions ;

Attendu que ces imputations dont le tribunal n'a pas à apprécier le bien fondé, ont été réellement dirigées par les prévenus contre le lieutenant-colonel Cordier, ainsi que cela résulte de l'assignation délivrée à sa requête ; Attendu qu'il n'importe que la prétendue offre de services ait été faite par le plaignant postérieurement à la cessation de ses fonctions de sous-chef de l'état-major ; qu'il suffit pour satisfaire aux exigences de la loi que le fait imputé se réfère à un acte que le lieutenant-colonel Cordier n'avait pu connaître qu'à raison des fonctions qu'il a exercées et de sa qualité d'officier d'état-major ;

Que par suite les imputations diffamatoires visées dans l'assignation entraînent dans les cas prévus par l'article 31 de la loi du 29 juillet 1881 et dont le tribunal ne saurait connaître.

Par ces motifs, le tribunal s'est déclaré incompétent.

L'affaire viendra donc devant la Cour d'assises ; et les débats concernant la fameuse lettre à laquelle fait allusion le jugement nous réservent sans doute de curieux incidents d'audience.

La 9<sup>e</sup> Chambre a renvoyé, suivant la coutume, à des dates ultérieures, plusieurs procès de presse. L'examen des poursuites dirigées par le lieutenant-colonel Piquart contre le Jour est remis au 7 juin.

L'abbé Crud, le curé guérisseur, qui a comparu, la semaine dernière, devant le Tribunal correctionnel de Sens, pour exercice illégal de la médecine, vient d'être condamné à 500 francs d'amende. Le docteur Salmon, son collaborateur de l'Institut orthopédique, s'est vu infliger quarante-huit heures de prison, avec application de la loi Bérenger, et 100 fr. d'amende, pour blessures par imprudence.

George Grippon.

Informations

Marine. — Le ministre de la marine autorise les officiers des différents corps de la marine et assimilés à faire partie de l'Automobile-Club de France.

Armée. — M. Brenier, chef de bataillon du génie, chef d'état-major du commandement supérieur du génie en Algérie, est nommé chef d'état-major du commandement du génie du gouvernement militaire de Paris.

M. Clément de Grandprey, chef de bataillon du génie, attaché militaire à l'ambassade de la République française aux Etats-Unis d'Amérique, est nommé commandant de l'Ecole du génie de Versailles.

M. Delarue, lieutenant-colonel du génie hors cadres, à l'état-major de l'armée (4<sup>e</sup> bureau), a été nommé à l'emploi de chef dudit bureau.

Ecole centrale. — Le ministre de la guerre, accompagné de M. Paul Delombre, ministre du commerce, a procédé hier à la visite de l'Ecole centrale des arts et manufactures et a assisté aux exercices des élèves qui, en sortant de l'Ecole, accomplissent une année de service comme sous-lieutenants d'artillerie.

Un défilé a eue la petite manœuvre ; le commandant de Neuville, du 13<sup>e</sup> d'artillerie, directeur de l'instruction militaire, a présenté les futurs officiers aux ministres qu'escortaient les généraux Delyet et Pamard.

M. de Freycinet a vivement félicité M. Bu-



Suprême Pernot le meilleur des desserts fins

ERNEST imitation parfaite DIAMANT

POUDRE DE RIZ LA MADONE EN VENTE PARTOUT

LE PARFUM IMPERIAL ROUBINET

BYRRH BYRRH de Vin Rouge généreux et de Quinquina

PARFUMERIE LENTHERIC

TITRES HÉRÉDITAIRES DE NOBLESSE

Petites Annonces PLAISIRS PARISIENS

Programme des Théâtres

MATINÉES

FRANÇAIS - 1 h. 0/0. - Othello.

OPERA - 1 h. 1/2. - Conférence par M. F. Sarcely.

FOLIES-BERGÈRE (2 h. 1/2).

OLYMPIA (2 h. 1/2).

BOUFFES-PARIISIENS (2 h. 1/2).

OPERA - 8 h. 1/4. - Relâche.

FRANÇAIS - 8 h. 0/0. - Tartuffe.

OPERA COMIQUE - 7 h. 3/4. - Philémon et Baucis.

OPERA - 8 h. 1/4. - Le Roman d'une heure.

CHATELAIN - 8 h. 0/0. - La Poudre de Perlin-papier.

OPERA - 8 h. 1/2. - Un Mari à l'heure.

VAUDEVILLE - 8 h. 1/2. - Mlle de La Fayette.

THEATRE SARAH-BERNHARDT - 8 h. 1/2. - La Dame aux camélias.

VARIETES - 8 h. - Monsieur X... le Vieux Marcheur.

PALAIS-ROYAL - 8 h. 1/4. - Caillette.

PORTES-SAINT-MARTIN - 8 h. 1/4. - Plus que Reine.

THEATRE LYRIQUE DE LA RENAISSANCE - 8 h. 1/2. - Oberon.

GAIETE - 8 h. 1/2. - Les seigneurs Gaudichard.

AMBIGU - 8 h. 1/2. - Les Chevaliers du Broillard.

NOUVEAUTES - 8 h. 1/2. - La Dame de chez M. Maxim.

BOUFFES-PARIISIENS - 8 h. 3/4. - Miss Helyett.

COMEDIE-PARIISIENNE - Relâche.

THEATRE-ANTOINE (EX-MENUS-PLAISIRS)

NOUVEAU-THÉATRE - 8 h. 1/2. - Les deux Dentistes.

FOLIES-DRAMATIQUES - 8 h. 3/4. - La Demoiselle du Téléphone.

LUNY - 8 h. 1/4. - Un et un font trois.

DEJAZET - 8 h. 1/2. - Le Mandat.

THEATRE DE LA REPUBLIQUE - 8 h. 1/2. - Le petit Jacques.

LOUFFRES-DU-NORD - 8 h. 1/2. - La Mascotte.

BELLEVILLE - 8 h. 1/4. - Sarah la Créole.

MONTMARTRE - 8 h. 0/0. - Casse Musée.

CIRQUE D'HIVER - 8 h. 1/2. - Spectacle équestre.

JARDIN D'ACCLIMATATION

CINÉMATOGRAPHE

CONCERTS ET AUDITIONS SYMPHONIQUES

CONCERTS-COLONNE

Musique ancienne

L'Œsélité

Œsélité

PARISIANA Anna Thibaud, Villé-Dora, Vilherb, B. de Castillon, J. Derval.

TURÉTEAU 58, rue Pigalle, Tél. 136-43.

TABARIN 58, rue Pigalle, Tél. 136-43.

MATHURINS Balha, Fragonard, Guyon, 3, r. Mathurins.

CAPUCINES 39, rue Capucines, Tél. 155-40.

CIRQUE MEDRANO 240,65 - 8 h. 1/2.

MOULIN-ROUGE Tous les soirs, 8 h. 1/2.

CIGALE 46, boulevard de la Chapelle.

CARILLON 43, rue Tr. Arvergne.

LA VIE AU POLE NORD

GRANDE ROUE 47, rue de Suffren.

TOUR EIFFEL Ouverte de 10 heures

AVIS MONDAINS

Correspondance personnelle

J.J.R. Mercier pr. souv. V. lett. m'afolle. Que penser?

BREVETS D'INVENTION

LE MOUVEMENT PERPETUEL

LUDWIG CHOLEWA sculpteur, à Charleville.

BREVET EST. VALABLE POUR LE MONDE ENTIER.

SPORTS

Chevaux et Voitures

LES PLUS BEAUX EQUIPAGES

VOITURES NEUVES ET OCCASION

LABOURDETTE ET C<sup>ie</sup> TRANSFÉRÉS

LABOURDETTE ET C<sup>ie</sup> MANUFACTURE DE VOITURES DE LUXE

AGENCE HIPPIQUE 8, rue Derrigny.

Vélocipédie, Automobiles

Chasse

OFFICIERS MILITAIRES

ADJUDICATIONS

MAISON R. TURBIGO, 80, rue N.-D.-Nazareth.

PROPRIÉTÉS MENTIONNÉES 41 et 43, à ESIENNE

Bords de la Mer VENTE au Palais de Justice, à Paris.

CHATEL AMERICAIN, à BERCK-sur-MER.

VILLA DES BLEUETS, à BERCK, entre les

**Photographie**  
**PRIME OFFERTE AUX ABONNÉS D'UN AN DU FIGARO**  
 Cette PRIME consiste en un superbe PORTRAIT tiré au platine et du format 18 x 24 exécuté par CAMUS, le photographe en renom. Pour en bénéficier, il suffit de se présenter, muni de sa quittance d'abonnement, aux ateliers de CAMUS, 18, rue Vivienne.  
 Pour éviter l'encombrement, s'inscrire à l'avance pour prendre rendez-vous.  
**Ameublement**  
**HAMBERGER FRÈRES**  
 362, rue Saint-Honoré  
 OBJETS D'ART ET D'AMEUBLEMENT ANCIENS, TAPISSERIES PORCELAINES DE SEVRES, Saxe, TABATIÈRES — ÉVENTAILS.  
**Librairie, Musique**  
**ANNUAIRE** Edition 1898-1899. Un fort volume 1,400 pages, relié. 40,000 noms et adresses de tous les propriétaires de châteaux de France, castels, etc. Illustré de 250 gravures sur bois. Prix : 25 FRANCS  
**CHATEAUX**  
 Aux Bains de mer, les petits trous pas chers, 250; 3 fr. 3 fr. Aux Villes d'Eaux et Stations thermales, 2 fr. 50; 3 fr. 3 fr. LA FARE, 55, Chaussée-d'Antin. — Téléph. 147.49.

**Objets artistiques**  
 ORGUE HARM. perf. Pape, 33, B<sup>4</sup> B<sup>4</sup> Nouvelle, 1<sup>er</sup> ét.  
**Alimentation**  
 VOULEZ-VOUS d'excellent BEURRE FIN DE BRETAGNE, absolu pur à 3 fr. le kilog. Adressez-vous à la LATERIE SEVIGNÉ, société coopérative de cultivateurs bretons, à Vitre (Ille-et-Vilaine), qui, s'écoule mandant, expédie par colis de 3, 5, 10 kil.  
**OCCASIONS**  
 Tous les MERCREDIS, les annonces publiées sous cette rubrique sont au tarif réduit de 3 francs la ligne. Ce Tarif n'est applicable qu'aux PARTICULIERS.  
**AVIS**  
**Ventes, Achats, Echanges**  
 PIANO ÉRARD oblique, Pianos 1/2 queue Erard et 1/4 q. Pleyel. Occ. rar. LABROUSSE, 51, r. Rivoli.  
**VOYAGES ET EXCURSIONS**  
 Grands Hôtels recommandés à « l'Étranger »  
**ALLEMAGNE**  
**BAD KISSINGEN. HOTEL DE RUSSIE**  
**AUTRICHE**  
**INNSBRUCK (TYROL)** — Station de printemps et d'été. Brochure illustrée sur demande par l'Hôtel Tyrol. C. LANDSEE.

**Hôtels recommandés de France**  
 Pensions de famille, Boarding-Houses et Casinos  
**AVIS**  
 Ces Annonces jouissent d'une très grande réduction pour un minimum de 15 insertions par mois.  
**SAISON DE BAINS SALINS**  
 1<sup>er</sup> ordre. G<sup>4</sup> confort. Sit<sup>4</sup> uniq. au littoral. Mer. Calorif. Ascens. Lumière électr. Bains. Douches. Lawn-Tennis couvert. Dépêches. Havas. Téléphone. — Arrangements et pension à prix modéré.  
**GRAND HOTEL BIARRITZ**  
**PARIS LANGHAM HOTEL** Avenue Ch.-Elys. L'hôtel par excellence des familles aristocrat.  
**PARIS** Hôtel de Belgique et Hollande, 7, rue Trévise (plein centre). So habita espanol  
**PARIS** PENSION DE FAMILLE 1<sup>er</sup> ordre. Elect. hyd. Téléph. 582.75. Situation unique. Tout compris depuis 8 fr. par jour, 2<sup>e</sup> année de Friedland. Prof. français attaché à la maison.  
**SALLES-DE-BÉARN** — G<sup>4</sup> Hôtel du Parc et de l'Établissement thermal. 1<sup>er</sup> ord. Seul ay<sup>4</sup> ascenseur.  
**Articles de Voyage**  
**FABRIQUE** de Malles anglaises, Nécessaires de toilette, Valises et Sacs garnis, Paniers à vivres, modèles riches et très nouveaux. Grand choix de Sacs de Dame très légers. Fabrique spéciale. Catalog. illustré 29  
**AU DÉPART** AVENUE DE L'OPÉRA, 29 Téléphone 230.79

**Chemins de Fer**  
**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**  
**FÊTES DE JEANNE D'ARC ET CONCOURS HIPPIQUE A ORLÉANS**  
 L'OCCASION DES FÊTES DE JEANNE D'ARC et du CONCOURS HIPPIQUE, qui auront lieu à Orléans les 6, 7 et 8 mai, la Compagnie d'Orléans rendra valables, jusqu'aux derniers trains du mardi 9 mai, les coupons retour des billets aller et retour à prix réduits qui, d'après son Tarif spécial G. V. n<sup>o</sup> 2, auront été délivrés pour Orléans, les vendredis 6, samedi 7, dimanche 7 et lundi 8 mai aux gares de Paris, Breuille (via Brétigny), la Chapelle-d'Aunainville, Mailhesherbes, Beaune-le-Rolande-Transit, Montargis, Poilly (via Gien), Coulons (via Argent), Bourges (via Vierzon ou via Argent), Châteaurosur, Romorantin (via Vierzon ou via Blois) et Tours, ainsi qu'à toutes les stations comprises entre ces divers points et Orléans.  
**Paquebots-postes français**  
**MOUVEMENTS**  
 King George's Sound, 25 avril. ARMAND-BÉCHÉ (M. M.), parti à 4 h. soir, venant d'Australie. Marseille, 25 avril. CALEDONIE (M. M.), arrivé à 6 h. soir, venant de l'Indo-Chine. CONGO (M. M.), arrivé à 8 h. soir, venant d'Alexandrie. La Corogne, 25 avril. LA NAVARRE (C. G. T.), arrivé à 9 h. soir, venant du Mexique et de La Havane.

**Offres et Demandes**  
 250,000 sont dem. tot. ou parties, command. ou ass. Aff. ind. tr. sér. Ecr. Ag<sup>4</sup> FOURNIER, Lyon, n<sup>o</sup> 1,000  
**BOURSE**  
 SANS COUVERTURE. Env. 1<sup>er</sup> circulaire. A. Lualaba et C<sup>o</sup>, Bourges de com<sup>4</sup> Ag<sup>4</sup>  
 ON DESIRE PLACER 50,000 fr. en viager, sur 2 tégas, 55 et 58 ans. Faire connaître proposition, 139, Boul<sup>4</sup> Haussmann, Monsieur L... Y.  
 SITUATION D'ADMINISTRATEUR offerte dans Compagnie Industrielle très honorable et de grand avenir. — Apport 150,000 francs. Ecrire J. S., 13, rue de l'Aqueduc.  
**AFFAIRE** marchand bien, bénéfices justifiés, demande CAPITAL pour consi- gnation; intérêts réglés tous les mois, garantie du capital restant entre les mains du prêteur. Pas d'ag. — Ecrire L. BRUNEAU, poste restante.  
 SITUATION DE 20,000 par un assurés d<sup>4</sup> bonne affaire tenue de père en fils. Travail de bureau. On demande 40,000. DE BATTIANY, Joinville (Seine).  
**Mariages**  
 MARIAGES RICHES. M<sup>4</sup> BOUVIER, 54r. Dunkerque RICHE ÉTRANGÈRE, 37 a., h<sup>4</sup> sit. d. les aff., ép. pers. sit. indep<sup>4</sup>. Ecr. NORY, 21, p<sup>4</sup> Opéra. R. des Ag. Sér.  
 DAME du monde facile mariag. rich. L. X. Figaro.  
 ALSAC-LORRAIN mariés ses filles, 21 et 22 a., dot 500,000 et 600,000. Mess<sup>4</sup> Paris ou prov. ay<sup>4</sup> posit. libér. ou industr<sup>4</sup>. Ecr. A. L. S. Figaro.  
 MARIAGES RICHES. V<sup>4</sup> GUYOT, 86, 84 Rochechouart.

**Divertissements**  
 LES LENORMAND, ex-1<sup>er</sup> cartomane de Paris, 109, rue du Bac. Mariages, recherches, renseignements.  
**OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS**  
 Dans le numéro du MERCREDI, les Annonces de cette rubrique sont au Tarif réduit de 3 francs la ligne.  
**Emplois divers**  
**DAME SUISSE** grand mérite, instr<sup>4</sup>, 48 ans, dés. pl. dame de compagnie. Sadr. N. 3940. L. Haasenstein et Vogler, Lausanne.  
**JEUNE FILLE**, 24 a., excel. réf., dem. emp. secr<sup>4</sup>, dame C<sup>4</sup> appr. française à 1<sup>er</sup> enfant à l'étrang. Ecrire F. M. 4, poste restante, Lyon, les Terreaux.  
**Gens de Maison**  
 B<sup>4</sup> à tout faire désire place, sachant faire cuisine et ménage. Excell. réf. — L. V., 46, rue Lévis.  
 ON DEMANDE un comptable-sténographe et un valet-cuisinier. — DONALD DOWNE, 1, rue Scribe.  
 Le Gérant responsable : A. BOREL.  
 Paris. — D. CASSIGNOL, imprimeur, 25, rue Drouot. (Imprimerie du Figaro). — Encre LORILLUX.  
 Imprimé sur les nouvelles machines rotatives à six pages de MARINONI.

# NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

## EN SEPT VOLUMES

DIRECTEUR: CLAUDE AUGÉ

LE PLUS COMPLET, LE PLUS MODERNE  
LE MIEUX ILLUSTRÉ  
DES DICTIONNAIRES

Le Nouveau Larousse illustré termine son deuxième volume. Tout le monde connaît d'ores et déjà ce beau dictionnaire encyclopédique que la Librairie Larousse fait paraître par fascicules et dont l'exécution est, à tous les points de vue, si remarquable. Ce qui ne paraît peut-être pas moins digne d'éloge pour tous ceux qui savent les difficultés d'une entreprise de ce genre, c'est l'activité avec laquelle la publication est conduite. Voici, aujourd'hui, deux volumes de plus, et le tome second nous mène jusqu'au mot *Chytridium*, ce qui revient à dire que le C est en bonne voie d'achèvement; or, nul n'ignore que les trois premières lettres sont, à beaucoup près, parmi les plus importantes de l'alphabet au point de vue du vocabulaire. La partie du dictionnaire accomplie à l'heure actuelle représente donc déjà une part considérable du travail total, et c'est vraiment merveille de voir marcher avec une si belle régularité une œuvre dont les moindres détails exigent souvent une si grande somme d'efforts et de patientes recherches.

Il y aurait à signaler, dans ce deuxième volume, quantité d'articles de grande valeur. Contentons-nous de mentionner, au hasard, parmi les plus marquants, les mots : Berlin, Bible, Bicyclette, Blé, Bouff, Bois, Bolivie, Bossuet, Bourse, Brésil, Brevet, Café, Cakia-Moumi, Calcul, Calendrier, Canon, Capitale, Carbone, Carte, Carthage, César, Chaleur, Cheval, Chine, Christianisme, etc. Concis et très nourris, tous ces articles sont de vrais chefs-d'œuvre de condensation; chacun d'eux a certainement dû coûter un travail énorme avant d'arriver à la mise au point définitive. Dans bon nombre de cas, il n'a pas fallu moins de quatre ou cinq collaborateurs différents, parfois davantage, pour un seul article, chacun traitant la subdivision de sa compétence, ne parlant que de ce qu'il connaît à fond.

La même conscience se retrouve dans l'illustration, une illustration documentée et sérieuse qui double la portée du texte. Il y a là tout un enseignement par les yeux, très suggestif et très bien compris. Il serait trop long d'énumérer tous les portraits, reproductions de tableaux et de statues, reproductions d'animaux et de plantes, figures scientifiques, etc., qui mériteraient une mention. Nous ne voulons cependant pas passer sous silence les magnifiques planches en couleurs des *Blancs* et des *Champignons*, ni les jolies cartes, également en couleurs, du *Bresil*, du *Canada*, de la *Chine*, d'une si belle tenue et d'une si réelle valeur géographique.

Le volume contient au total 24,000 articles environ, 5,500 gravures, 81 tableaux synthétiques, 59 cartes. Ces quelques chiffres suffisent à montrer l'extraordinaire richesse de ce superbe dictionnaire encyclopédique et les services incalculables que peut rendre dans la vie de chaque jour un répertoire aussi complet de renseignements de toute nature puisés aux meilleures sources et vérifiés scrupuleusement. En parcourant les deux volumes parus, on comprend, sans peine, la vogue immense qui a saisi, dès son apparition, le Nouveau Larousse illustré et qui n'a cessé depuis lors de grandir : à tel point qu'aujourd'hui, moins de deux ans après ses débuts, il compte déjà le nombre formidable de 70,000 souscripteurs!

**EN VENTE**

**TOME I (A-BELLO)**, 23,000 articles, 4,400 gravures, 60 cartes en noir et en couleurs. Un volume in-4<sup>e</sup> de 832 pages, broché..... 26 fr.  
 Relié demi-chagrin, fers spéciaux de E. Grasset..... 34 fr.

**TOME II (BELLOC-CHYTRIDIUM)**, 24,000 articles, 5,500 gravures, 59 cartes en noir et en couleurs. Un vol. in-4<sup>e</sup> de 833 pages, broché..... 26 fr.  
 Relié demi-chagrin, fers spéciaux de E. Grasset..... 34 fr.

**DEMANDER GRATIS UN FASCICULE DE 16 PAGES POUR COMPARER**

Rappelons que le Nouveau Larousse illustré est publié par fascicules à 50 centimes, paraissant maintenant cinq fois par mois. Les souscripteurs peuvent, s'ils le préfèrent, recevoir l'ouvrage par séries de 10 fascicules ou par volumes, brochés ou reliés, au fur et à mesure de la publication. Le prix de la SOUSCRIPTION A FORFAIT, qui n'est pas le prix définitif de ce bel ouvrage, est actuellement de :  
**170 FRANCS** en fascicules, séries, volumes brochés,  
**205 FRANCS** en volumes reliés demi-chagrin.

**PAYEMENT**  
**10 FRANCS PAR TRIMESTRE**

Recommandons sans frais par traites postales, la 1<sup>re</sup> le 5 du mois qui suit la souscription. N. B. — La souscription à forfait garantit contre toute augmentation de prix ultérieure. Au reçu de la souscription les DEUX VOLUMES parus sont ENVOYÉS DE SUITE

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION (FIGARO)**

Je, soussigné, déclare souscrire à un exemplaire du Nouveau Larousse illustré en sept volumes, au prix de 170 fr. ou 205 fr. que je m'engage à payer par traites trimestrielles de 10 francs, la première au 5 du mois prochain.

L'ouvrage devra me parvenir, franco de port, par fascicules — séries — volumes brochés — volumes reliés — rouge, noir ou vert — au fur et à mesure de l'apparition. (Différer les modes non choisis.)

Nom et adresse ..... le 1899

SIGNATURE

Remplir et détacher le bulletin ci-dessus et l'adresser à la  
**Librairie LAROUSSE, 17, rue Montparnasse, Paris, ou à son Libraire.**

**LIBRAIRIE LAROUSSE. PARIS. le Fasc. 50<sup>cent</sup>**

**Différences du Corps**  
 Déviations de la taille, la tête, du cou et de la colonne vertébrale, gibbosité dorsale, lordose lombaire, abaissement des épaules, courbure du cou, déviation des genoux, des chevilles et des tibias, ostéite, hémiplegie, maigrissement, paralysie infantile, ankylose, bras et ses parties, tumeurs, brûlures, plaies et toutes les maladies de la moelle et des os, sont immédiatement guéris par le traitement spécial de M. CLAUVERIE, ingénieur-orthopédiste breveté, 234, Faubourg St-Martin, Paris, qui envoie son grand Catalogue gratis et avec discrétion à toutes les personnes qui le demandent. Nos recommandations particulières aux CORSETS REDRESSEURS contre les déviations de la taille, les CORSETS DE MAIN TIEN pour Jeunes Filles, les Bractées de soutien, les Bras et Jambes artificiels, Béquilles, Cannes, Gouttières, etc.

**25<sup>e</sup> ANNÉE**  
 Renseignements 1<sup>er</sup> par AN  
 toutes Valeurs 1<sup>er</sup> par AN  
 tous les Tirages  
**LA BOURSE POUR TOUS**  
 JOURNAL FINANCIER HEBDOMADAIRE  
 27, Boulevard Poissonnière, Paris.

**LA MAISON E. VORMUS, 5, rue Cambon, Paris.**  
 TELEPH. 250.44 (Maison de Confiance, 8<sup>e</sup> année)  
**PRÊTE CAPITALS**  
 DES  
 depuis 3/50<sup>e</sup> d'intérêts, à Paris et Province sur IMMEUBLES jusqu'aux 3/4 de leur valeur  
**NUES-PROPRIÉTÉS** (Titres de Rente, Obligations) dont une autre personne a la jouissance jusqu'à son décès sans le concours et à l'insu de l'usufruitier; sur TITRES NOMINATIFS déposés chez un notaire ou une autre personne et à l'insu pendant la durée du prêt, sur TITRES au porteur de RENTES, sur obligations et sur frapps de REVOUE; sur SUCCESSIONS et BIENS ENDEUS sans le concours des cohéritiers, sur TITRES, Rentes viagères, Orances hypothécaires, de tous fruits garantis et indépendants de non réussite. Avances immédiates. Discrétion absolue.

**LA BANQUE FONCIÈRE, 4, r. de Maubeuge, Paris.**  
**PRÊTE DES CAPITALS**  
 de 3,500<sup>e</sup> sur immeubles jusqu'à 75% de leur valeur et sur tous NUES-PROPRIÉTÉS Titres et Obligations, à l'insu de l'usufruitier, sur TITRES NOMINATIFS, sur 3<sup>e</sup> de l'usufruitier, TITRES au porteur, même déposés chez un tiers, et à l'insu de ce tiers, sur frapps de RENTES, sur SUCCESSIONS et BIENS ENDEUS sans le concours des cohéritiers, sur TITRES, Rentes viagères, Orances hypothécaires, de tous fruits garantis et indépendants de non réussite. Avances immédiates. Discrétion absolue. GRATIFICATIONS RAPIDES et SANS FRAIS PRÉALABLES. TELEPH. 151-25.

**CLAUVERIE, 234, Faubourg St-Martin, Paris.**  
 Spécialité de traitement des déviations de la taille, des courbures du cou, des gibbosités dorsales, des lordoses lombaires, des abaissements des épaules, des courbures du cou, des déviations des genoux, des chevilles et des tibias, des ostéites, des hémiplegies, des maigrissements, des paralysies infantiles, des ankyloses, des brûlures, des plaies et de toutes les maladies de la moelle et des os, sont immédiatement guéris par le traitement spécial de M. CLAUVERIE, ingénieur-orthopédiste breveté, 234, Faubourg St-Martin, Paris, qui envoie son grand Catalogue gratis et avec discrétion à toutes les personnes qui le demandent. Nos recommandations particulières aux CORSETS REDRESSEURS contre les déviations de la taille, les CORSETS DE MAIN TIEN pour Jeunes Filles, les Bractées de soutien, les Bras et Jambes artificiels, Béquilles, Cannes, Gouttières, etc.

**HERNIES**  
 CONTENTION PARFAITE par l'emploi de nouveaux appareils approuvés par la Faculté de Médecine de Paris, G. et H. W. 26, r. de la Banque, Paris. Brochure sur demande.

**MALADIES SPÉCIALES, AFFECTIONS DE DEUX**  
 (Dartres, Eczéma, Psoriasis, Boutons, etc.) guéris par le traitement spécial de M. CLAUVERIE, ingénieur-orthopédiste breveté, 234, Faubourg St-Martin, Paris, qui envoie son grand Catalogue gratis et avec discrétion à toutes les personnes qui le demandent. Nos recommandations particulières aux CORSETS REDRESSEURS contre les déviations de la taille, les CORSETS DE MAIN TIEN pour Jeunes Filles, les Bractées de soutien, les Bras et Jambes artificiels, Béquilles, Cannes, Gouttières, etc.

**NOUVELLES DENTS ARTIFICIELLES** LA PLUS BIENFAISANTE DÉCOUVERTE DU SIÈCLE. 1<sup>re</sup> et SEULES DENTS OFFRANT LA GARANTIE DE NE PAS GENER LA PAROLE, NE JAMAIS SE CASSER NI SE DÉTACHER EN MÂCHANT LES ALIMENTS LES PLUS DURS. RECONSTITUTION DE TOUTE BEAUTÉ, RAPIDE, COMPLÈTEMENT INSENSIBLE, DES DENTS ET RACINES LES PLUS DIFFORMES ET CARIÉES. 11, rue de la Société. Directeur: H. JAMES MILLER, C<sup>4</sup> 75, Rue Rivoli

**PRETS** 350% SUR MAISONS, NU-PROPRIÉTÉS, SUCCESSIONS, etc. (à l'insu de l'usufruitier). BANQUE FRANÇAISE, 18, B<sup>4</sup> Montmartre, Paris. TELEPHONE

**FIGARO-SALON**  
 XV<sup>e</sup> ANNÉE  
 BULLETIN DE SOUSCRIPTION  
 AU  
 FIGARO-SALON DE 1899

Je déclare souscrire un abonnement aux six fascicules du Figaro-Salon 1899 moyennant (1) ..... que j'adresse ci-joint.  
 (Au cas où l'abonné désirerait le carton emballage, prière d'ajouter 2 fr. 50)

Nom : .....  
 Adresse : .....

(1) France, 12 fr. 50. — Etranger, 14 fr. 50.  
 Prière de retourner le présent bulletin à l'administration du FIGARO (Service de la librairie)

**A LIRE:**

H. SIMONIS EMPIS, ÉDITEUR, 21, RUE DES PETITS-CHAMPS.

**FERDINAND BAC**  
**LA COMÉDIE FÉMININE**  
 MICHEL CORDAY  
**MON PETIT MARI, MA PETITE FEMME**  
 JEAN DARC  
**GUILLAUME II**  
 LUCIEN S. EMPIS  
**FORS L'AMOUR**  
 PIERRE DE LANO  
**L'ÂME DU JUGE**  
 CAMILLE PERT  
**LEUR ÉGALE**

Chaque Volume est envoyé franco contre mandat-poste de 3 fr. 50 adressé à l'Éditeur.

**LA HAUSSE DU CUIVRE**  
 La HAUSSE des VALEURS de MINES DE CUIVRE  
 En 1895, le RIO-TINTO valait 300 fr.; en 1899 il cote 1.200 fr.  
 En 1895, la Part BOLEO valait 2.000 fr.; en 1899 elle cote 135.000 fr.  
 La BANQUE des CAPITALS FRANÇAIS, 3, Rue Lafayette, Paris est en mesure d'indiquer à tous ceux qui lui en feront la demande une VALEUR de MINE de CUIVRE en pleine exploitation et appelée à devenir un NOUVEAU RIO TINTO ou un NOUVEAU BOLEO!

**Lettres d'un Capitaliste**

LIRE le Numéro exceptionnel du 29 Avril des  
 Première Partie Les Valeurs Russes.  
 Lettres de Paris. Conseils de Placement. Comment on étudie les Valeurs. Valeurs de l'Industrie et de l'Électricité. Valeurs de l'Électricité. Valeurs de l'Industrie. Valeurs de l'Électricité. Valeurs de l'Industrie. Valeurs de l'Électricité.  
 Deuxième Partie Les Valeurs Belges. Valeurs des Charbonnages. Les Bonnes Valeurs Belges. Valeurs des Charbonnages. Les Bonnes Valeurs Belges. Valeurs des Charbonnages.  
 PUBLICATION FINANCIÈRE paraissant le DIMANCHE  
 ABONNEMENT: 2 FRANCS PAR AN.  
 21, Rue Caumartin, Paris. — Envoi Gratuit de deux Numéros.

**3 ANS**  
**LA GAZETTE DU RENTIER** 24<sup>e</sup> ANNÉE  
 Grand Journal Financier de 16 pages, est le plus documenté et le mieux renseigné sur toutes les valeurs de Bourse: Rentes, Fonds d'États Français et Étrangers, actions et obligations de Chemins de fer, Crédit Foncier, Villes, Chèques, traites, spécialement des valeurs de Mines d'Or et de Métallurgie; les titres d'Électricité, de Tramways et d'Exposition, des Mines de charbon, de zinc et de plomb, etc. — Service Spécial pendant un mois sur demande affranchie, 29, RUE DE LA CHAUSÉE-D'ANTIN. — Abonnement dans tous les Bureaux de Poste.

Ayuntamiento de Madrid